

Près de Dieppe, le petit Mahel n'a plus d'AESH : sa maman dénonce une « violence institutionnelle »

Par Anne-Sophie Groué

4-5 minutes

Mis en ligne le 22/04/2022 à 10:44

En arrêt maladie longue durée, l'Accompagnante d'enfant en situation de handicap (AESH) du petit Mahel, en maternelle, n'est pas remplacée depuis la fin mars. La maman du petit autiste tire la sonnette d'alarme.



Le petit Mahel, 5 ans, n'a plus d'AESH depuis fin mars et vit très mal la situation à l'école... - Photo Marlène Van As

Marlène Van As est une maman courageuse et déterminée. Cette habitante de Tourville-sur-Arques a trois enfants : « *Deux grands ados et Mahel, 5 ans, en grande section de maternelle à l'école du village.* » Le petit garçon a été diagnostiqué autiste il y a un an et demi. « *Il fait des crises de frustration, connaît des problèmes de communication et il manque d'autonomie. Mais avec les formations du Centre de ressources autisme (CRA), on a mis en place beaucoup de routines, des habitudes de vie qui aident beaucoup Mahel. Il a bien progressé.* »

Dès la rentrée 2021, Mahel est aidé avec bienveillance et efficacité, à l'école, par « *Sophie, [l'Accompagnante d'enfant en situation de handicap \(AESH\)](#)* ». Marlène Van As est d'autant plus satisfaite que la notification est faite pour « *tout le temps scolaires, pause méridienne comprise. C'est une AESH individualisée qui n'accompagne que lui, tout le temps* ». La maman le sait : c'est assez rare pour être souligné. « *Sophie, c'est son point de repère.* »

« Je n'ai plus aucune nouvelle »

Or, fin mars 2022, la professionnelle est victime d'un accident domestique. « *Depuis, plus personne ne s'occupe de Mahel.* » Pire, presque : « *J'ai fait des courriers, des mails au coordinateur PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé) le jour-même, à l'Éducation nationale pour une mise en demeure, à l'enseignante référente, au directeur d'académie, à l'inspectrice de circonscription... Mais depuis quinze jours, je n'ai plus aucune nouvelle.* » Ce alors que « *chaque absence doit être remplacée, il existe une jurisprudence de moins de deux ans à ce propos* ».

La mère de famille a dû révolutionner son organisation de vie familiale, ainsi que celle des grands-parents de Mahel

notamment pour le faire manger le midi, mais malgré la bonne volonté des membres de la famille et de l'équipe éducative – « *Les Atsem et les enseignants sont formidables* » – [la situation révolte Marlène Van As.](#) « *Mahel est tellement épuisé et énervé que le soir, c'est infernal. Imaginez une bouteille de Coca qu'on aurait secouée toute la journée et qu'on ouvrirait le soir... Il a besoin des routines et des temps de décompression mis en place avec son AESH.* »

Prête à aller au tribunal

La famille est encore « *dans le flou* » pour la rentrée du lundi 25 avril. « *On me dit qu'il n'y a plus de budget, je n'y crois pas. Il y a beaucoup d'AESH qui attendent qu'on les appelle. Sans retour, j'irai au tribunal administratif : je n'ai rien à perdre et j'estime que c'est de la violence institutionnelle.* »

Nous n'avons pas réussi à joindre les services de l'académie.